

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)Item](#)[Marie Moret à Ernest Lesigne, 16 novembre 1888](#)

Marie Moret à Ernest Lesigne, 16 novembre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation2 p. (347r, 348r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ernest Lesigne, 16 novembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52894>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 novembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lesigne, Ernest \(1850-1928\)](#)

Lieu de destination 69, rue Monge, Paris

Description

Résumé Se rappelle de lui et suit son travail. Ne peut répondre favorablement à sa demande et lui explique qu'elle ne possède pas la même fortune que son mari. Elle ne peut pas augmenter les frais du *Devoir*. Détaille ses dépenses. Remercie pour son intérêt et d'être d'accord avec la pensée de son mari.

Support

- En haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.
- Le nom "monsieur Ernest Lesigne" est copié en bas du folio.

Mots-clés

[Compliments](#), [Édition](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

7
47
C

Guise Familistère
16 Novembre 1898

Cher Monsieur,

Je n'ose dire cher confière, ce serait vanité de ma part, j'ai bien reçu l'aimable lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 courant.

Je me souviens parfaitement des lettres que, sous la dictée de mon mari, je vous ai écrites voici environ deux ans.

Depuis, j'ai toujours su avec intérêt tout ce que j'ai vu signé de votre nom, aussi n'en suis-je que plus peinée de ne pouvoir aujourd'hui répondre oui à votre proposition.

Vous avez touché la question à laquelle il faut toujours en Monsieur Ernest renseigné.

venir : celle de la dépense ; par-
donnez-moi donc de la reprendre à mon tour, puisqu'on ne peut faire autrement.

— Je suis loin, Monsieur, d'avoir une fortune comparable à celle de mon mari. Il n'y a aucun rapport possible. Vous n'ignorerez pas, les journaux l'ont dit à l'époque, que c'est à l'autre de toute sa vie, à l'association du Familistère, que mon mari a laissé la moitié de sa fortune dont la loi lui permettait de disposer, l'autre moitié per-
sistant aux mains des descen-
dants de son fils unique, né d'un premier mariage.

J'ai, certes, de quoi faire face à mes dépenses, mais encore peu fais mes capacités sont très-limitées et il faut que je veille de près à la

348

balance de mes comptes. Il m'est, par exemple, absolument impossible d'augmenter les frais du Dévoir que je supporte toute seule, les quelques abonnés ne pouvant être comptés.

Si, à l'époque où mon mari nous écrivait, les choses eussent pu se nouer entre nous, peut-être fusionné - nous devînt le rédacteur du Dévoir; et ce seraient aujourd'hui nos intérêts que je prendrais en n'augmentant pas les frais du "Dévoir", afin de n'en point rendre la publication impossible.

Mais il n'en a pas été ainsi; et j'ai en ce moment un rédacteur qui me donne toute satisfaction.

Le volume que mon mari achetait quand la mort l'a frappé, volume que je vais l'inscrire à l'impression, contient précisément

tous les chapitres écrits par mon mari sur la réforme du système électoral et l'organisation du Gouvernement mandataire.

Cette publication sera complétée par celle d'une étude sociale à très bon marché pour la propagande de l'idée. C'est encore là une dépense de plusieurs milliers de francs; il ne m'est pas possible, Monsieur, de faire plus en ce moment, pour le même ordre d'idées.

Je ne puis donc que vous remercier, Monsieur, de m'avoir montré, à nouveau, combien nous étions d'accord avec la chère pensée de mon mari, sur certaines questions politiques et sociales. J'en garde le plus présent souvenir, afin de recourir à vous, au besoin; et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Marie Godin